

Planification

Généralités

Les systèmes d'isolation thermique extérieure crépie de Granol SA permettent aux planificateurs de concevoir les façades des bâtiments en toute liberté. L'isolation thermique extérieure représente en même temps la solution la plus correcte en matière de physique du bâtiment. Les conditions préalables ci-après sont à respecter:

Construction nouvelle / Construction ancienne

- Directives de la construction des murs extérieurs pendant la phase du projet de construction
- Respecter les normes et recommandations SIA:
 - SIA 113 Norme pour le calcul et l'exécution des maçonneries de pierres artificielles et de pierres naturelles
 - SIA 148 Conditions relatives aux isolations thermiques et phoniques
 - SIA 180 Isolation thermique des bâtiments
 - SIA 180/1 Isolation thermique des bâtiments en hiver
 - SIA 183/2 Emploi des matériaux de construction combustibles dans les bâtiments
 - Contrôle des matériaux de construction et des éléments de construction
 - SIA 242 Crépissages et travaux de plâtrerie
 - SIA 243:2008 Isolation thermique extérieure crépie
 - SIA 118/243:2008 Isolation thermique extérieure crépie
 - SIA 246 Pierre naturelle - Dallages, revêtements, pierres de taille
 - SIA 248 Carrelages - Revêtements en carreaux de céramique, verre et asphalte
 - SIA 118/248 Conditions générales aux carrelages
 - SIA 261 Actions sur les structures porteuses
 - SIA 271 L'étanchéité des bâtiments
 - SIA V274 Etanchéité des joints dans la construction
 - SIA 279 Isolants thermiques
 - SIA 331 Fenêtres et portes-fenêtres
- les directives des corporations de droit public
- Mesures de protection contre l'incendie pour l'isolation thermique extérieure plâtrée (VAWD) «Papier STP à la pointe de la technologie»
- Mesures de chevillage selon la directive sur le chevillage
- calcul des épaisseurs des matériaux relatives à l'isolation thermique
- établissement de dossiers de soumission dans les règles
- fiche d'information de l'ASMPP: Utilisation de crépis extérieurs et d'isolations thermiques extérieures crépies dans les zones de soubassement
- fiche d'information ASC: céramique pour façades
- Fiche technique de l'Association Suisse de la Pierre Naturelle : Façades collées en pierre naturelle de taille
- déterminer assez tôt le type, la couleur et la structure de l'enduit de finition
- planifier correctement les travaux d'isolation thermique des façades dans le programme de la construction

Construction ancienne (supplémentaire)

- recenser de l'état actuel de l'enveloppe du bâtiment, de la consommation d'énergie de la domotique
- élaborer un concept d'assainissement
- planifier les détails des project d'assainissement
- établir un programme de la construction

Chantier

Généralités

Avant l'application de l'isolation thermique extérieure crépie de Granol SA, les conditions préalables ci-après doivent être remplies sur la construction:

- état du support, cf. Conditions préalables supports
- taux d'humidité du fond porteur selon la norme SIA 243:2008

Pas de mise en œuvre en-dessous de + 5 °C

Construction nouvelle

Nous recommandons d'exécuter au préalable les travaux suivants:

- garnitures de toit et raccords posés et étanchéifiés
- fenêtres et portes placées, étanches à l'air côté chaud (SIA 331)
- enduits de base appliqués sur les murs intérieurs des façades et sous-planchers construits, le tout suffisamment séché
- embases et seuils des balcons mis en place
- tablettes des fenêtres, raccords en tôle, caches, etc. posés
- conduites posées dans la maçonnerie sans utilisation de plâtre pour reboucher et fixer
- utiliser un échafaudage étayé pour des isolations thermiques extérieures crépies

Construction ancienne

- travaux de démontage et d'adaptation à la charge du client effectués (par ex. tablettes de fenêtres, volets, stores, descentes pluviales, interrupteurs, etc.)
- essais de collage et d'adhérence effectués en cas de supports douteux